

Hausse modérée sur un trimestre des prix des travaux d'entretien-amélioration et léger ralentissement sur un an

A noter : la référence a changé et est désormais Base 100 en 2021

Hausse modérée sur un trimestre

Au troisième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent légèrement sur un trimestre (+0,2 %, après +0,1 % au deuxième trimestre 2024 et +0,6 % au premier). La hausse est un peu plus prononcée dans le secteur non-résidentiel (+0,3 % après une stabilité) que dans le secteur résidentiel (+0,1 % après +0,1 %).

Les prix accélèrent pour les « autres travaux d'installation » (+1,1 % après +0,9 %) ainsi que pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,6 % après +0,2 %) et pour les travaux de couverture (+0,6 % après +0,3 %). Ils accélèrent plus modérément pour les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,3 % après +0,2 %). Ils ralentissent légèrement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,3 % après +0,4 %) et rebondissent pour les travaux de plâtrerie (+0,3 % après -0,3 %).

Les prix sont quasi stables pour les travaux d'installation électrique (+0,1 % après -0,1 %), et stables pour les travaux de menuiserie (après +0,3 %).

Ils baissent modérément pour les « autres travaux de construction spécialisés » (-0,3 % après -0,6 %).

Léger ralentissement des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent légèrement (+1,2 % au troisième trimestre 2024, après +1,4 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+1,7 %) que dans le secteur résidentiel (+0,9 %).

Les prix augmentent plus fortement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+2,1 % sur un an, après +2,2 %) et pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,1 % après +2,1 %).

Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,9 % après +2,0 %) ainsi que pour les « autres travaux d'installation » (+1,9 % après +1,4 %), pour les travaux de couverture (+1,9 % après +1,9 %) et pour les travaux d'installation électrique (+1,6 % après +1,6 %).

La hausse des prix est plus modérée pour les travaux de plâtrerie (+0,8 % après +1,4 %).

Enfin, les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,4 % après +1,0 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,1 % après +0,2 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du deuxième trimestre 2024 n'est pas révisée par rapport à la précédente publication (après arrondi), à +0,1 %.

Source : INSEE, actualisation du 29 novembre 2024.

+ 0,2 %

EN GLISSEMENT TRIMESTRIEL
(T/T-1)

+ 1,2 %

EN GLISSEMENT ANNUEL
(12 mois)

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

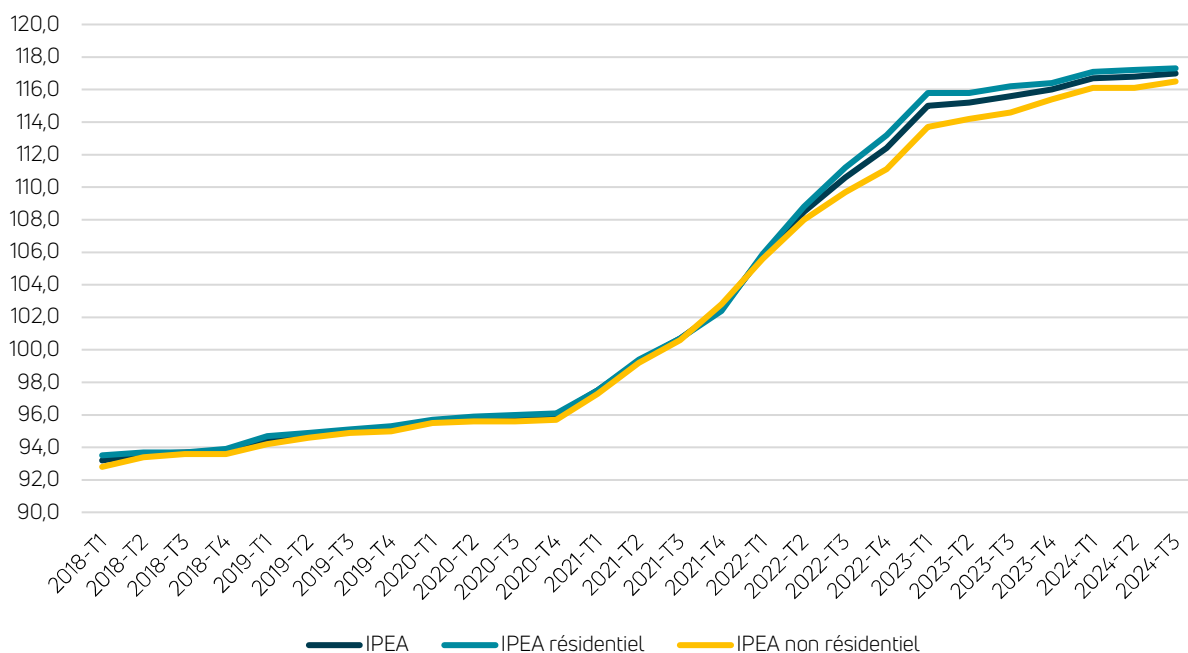
Indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

	Indices bruts				Evolutions annuelles (T/T-4)				Evolutions trimestrielles (T/T-1)			
	Base et référence 100 en 2021*				1er tri.	2è tri.	3è tri.	4è tri.	1er tri.	2è tri.	3è tri.	4è tri.
	1er tri.	2è tri.	3è tri.	4è tri.								
IPEA												
2020	95,6	95,8	95,8	96,0	1,2%	1,1%	0,8%	1,8%	0,4%	0,2%	0,0%	0,2%
2021	97,5	99,3	100,7	102,5	2,0%	3,7%	5,1%	6,8%	1,6%	1,8%	1,4%	1,8%
2022	105,8	108,5	110,6	112,4	8,5%	9,3%	9,8%	9,7%	3,2%	2,6%	1,9%	1,6%
2023	115,0	115,2	115,6	116,0	8,7%	6,2%	4,5%	3,2%	2,3%	0,2%	0,3%	0,3%
2024	116,7	116,8	117,0		1,5%	1,4%	1,2%		0,6%	0,1%	0,2%	
IPEA RÉSIDENTIEL												
2020	95,7	95,9	96,0	96,1	1,1%	1,1%	0,9%	0,8%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%
2021	97,5	99,4	100,7	102,4	1,9%	3,6%	4,9%	6,6%	1,5%	1,9%	1,3%	1,7%
2022	105,9	108,8	111,2	113,2	8,6%	9,5%	10,4%	10,5%	3,4%	2,7%	2,2%	1,8%
2023	115,8	115,8	116,2	116,4	9,3%	6,4%	4,5%	2,8%	2,3%	0,0%	0,3%	0,2%
2024	117,1	117,2	117,3		1,1%	1,2%	0,9%		0,6%	0,1%	0,1%	
IPEA NON-RÉSIDENTIEL												
2020	95,5	95,6	95,6	95,7	1,4%	1,1%	0,7%	0,7%	0,5%	0,1%	0,0%	0,1%
2021	97,3	99,2	100,6	102,8	1,9%	3,8%	5,2%	7,4%	1,7%	2,0%	1,4%	2,2%
2022	105,6	108,0	109,7	111,1	8,5%	8,9%	9,0%	8,1%	2,7%	2,3%	1,6%	1,3%
2023	113,7	114,2	114,6	115,4	7,7%	5,7%	4,5%	3,9%	2,3%	0,4%	0,4%	0,7%
2024	116,1	116,1	116,5		2,1%	1,7%	1,7%		0,6%	0,0%	0,3%	

NOTA : les indices des trois derniers trimestres sont provisoires et sont susceptibles d'être revus lors des prochaines publications.

* Base 100 en 2021 (moyenne sur 4 trimestres)

Evolution des indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments Base 100 = mai 2021



Source : INSEE, actualisation du 29 novembre 2024